



Les origines de Gastins semblent se situer à l'époque gallo-romaine. Des fouilles ont permis de découvrir des structures d'habitat remontant au X^e siècle et des écrits datables de 1158 font déjà état du toponyme de Guastins. Au XII^e siècle fut fondée la seigneurie de Monthiboust, rattachée paraît-il, à l'abbaye de Jouy par un long cheminement en partie souterrain. Elle passa ensuite dans le domaine royal sous Philippe le Bel. Au XIV^e siècle, la seigneurie devint propriété d'Olivier de Soissons, capitaine de Provins. L'origine du bourg actuel de La Croix-en-Brie n'est pas clairement connue, un premier prieuré aurait été bâti au cours du X^e siècle. Cédé en 1208 aux hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, il abritera une commanderie de l'ordre de Malte encore partiellement existante. Une partie du Roman de Renart, recueil de récits médiévaux en vieux français des XII^e et XIII^e siècles qui fait la satire des comportements humains en se servant d'animaux, a été écrite pour partie par le prêtre de La Croix-en-Brie.



1 L'église Saint-Etienne, à Gastins, dont les origines typiquement d'architecture romane, remontent au XII^e siècle. Elle renferme plusieurs statues en bois polychrome dont celle de Saint-Louis sculptée après sa canonisation en 1297. Voir aussi la poutre de gloire, une des rares de la région, sur laquelle reposent le Christ en croix entouré de la Vierge et de Saint-Jean.

2 Gastins est aussi le berceau de Jean-Baptiste Coluche, soldat de l'empereur Napoléon 1^{er}, connu pour le fameux épisode dit de la consigne : « on ne passe pas ! » lancée à l'empereur qui effectuait nuitamment une ronde de contrôle de la garde et qui dut obtempérer à ce soldat intraitable. Napoléon apprécia ce brave soldat si respectueux de la consigne reçue et le récompensa par une décoration et un billard devenu patrimoine communal. Sa maison est signalée dans le village, place Coluche, par une plaque apposée sur la façade.



Sa tombe, entretenue par le « Souvenir Napoléonien » est visible dans l'allée centrale du cimetière de Gastins.

3 Le moulin Choix dépendait au XIII^e siècle de l'abbaye de Jouy. Sa tour mesure 8 m de haut et 6 m de diamètre. Ses ailes à crémaillères, construites en 1845, sont de type Berton. Il est le seul moulin en France à avoir conservé ce mécanisme. Classé monument historique, il fut restauré par des sociétés culturelles au cours des années 1970 et officiellement remis au vent le 10 septembre 1977.



4 L'église Saint-Loup de La Croix-en-Brie date du XIII^e siècle est inscrite au titre des Monuments historiques.



5 Les moines de la Charité, détenteurs des droits seigneuriaux sur la paroisse de La Croix, durent vendre en 1208, pour éteindre leurs dettes, tous leurs biens et revenus aux Hospitaliers de Saint-Jean-Jérusalem qui installèrent alors une commanderie et accrurent leurs biens jusqu'à 1792, date de la suppression de l'ordre de Malte.



6 Le château du Saussoy, qui était probablement une ferme fortifiée accueille aujourd'hui l'école élémentaire de La Croix-en-Brie.

Source textes : *Le Patrimoine des communes de Seine-et-Marne*, Ed. Flohic, Paris, 2000.
Nous remercions le Conseil général pour ses précieux conseils.



14, place Dupont Perrot
77370 NANGIS
Tél : 01 64 01 13 82
Site : www.brienangissienne.fr
Mél : contact@brienangissienne.fr



Conception graphique : www.balencecontourdeboute.com - Imprimé sur papier recyclé



Sur les traces de Renart, du Moulin Choix au Saussoy

Départ 1 : **église de Gastins**

Départ 2 : **église de La Croix-en-Brie**

Distance : **18,7 km – Raccourci à mi-parcours**

Durée : **4 h 30**



Itinéraire



Départ 1

Départ de Gastins

Dos à l'église ① suivre la direction de la « Chapelle Iger » ②
À l'intersection prendre le chemin en face. Aller en direction du château d'eau.

Arrivé au Moulin Choix ③ continuer vers « Vaux » et prendre le 1^{er} chemin à droite. À l'intersection prendre à droite vers le village. Laisser les maisons à droite et continuer en direction du cimetière. Au cimetière, prendre à droite.

A Au panneau de Gastins, prendre à gauche en direction de Mémorin. Avant la ferme de Mémorin, prendre le chemin à droite. Continuer tout droit jusqu'à Courmery.

B À Courmery, prendre le chemin à droite après les premières habitations. À l'intersection, prendre à gauche puis à droite en direction du bois de La Garenne.

Longer le bois vers la gauche, puis prendre à droite en arrivant sur la route. Arrivé au cimetière, traverser la route puis en face.

À l'intersection, prendre à droite puis à gauche

Au stop, prendre à droite et rejoindre l'église de La Croix-en-Brie.



Départ 2

Départ de La Croix-en-Brie

En face de l'église ④ et ⑤, prendre la rue des écoles.

Au niveau de la place, passer sous le porche à gauche ⑥

Traverser la cour et prendre à gauche sur la route.

À l'intersection, prendre le chemin en face. Continuer tout droit jusqu'à proximité du bois. À l'intersection prendre à gauche, puis à droite en longeant le bois.

C À l'entrée du bois, prendre la descente et continuer tout droit pour atteindre Le Sceau. À la sortie de Le Sceau, suivre le chemin en face.

D Après le bosquet, prendre à gauche. Arrivé à la fourche, suivre à droite. Prendre à gauche rue du Chesnoy. À l'intersection, prendre à gauche, puis à droite pour rejoindre l'église de Gastins.

